



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 7 juillet 2015

Ouverture de deux périodes de mutations complémentaires

Le Comité Directeur de la LNR, réuni le 4 juillet à l'occasion de l'Assemblée Générale, a décidé :

- de fixer du 10 juillet au 15 septembre 2015 la période de mutations complémentaires bénéficiant, comme chaque année, aux joueurs qui étaient sous contrat dans un club professionnel en 2014/2015 et qui n'ont pas retrouvé de club.
- d'ouvrir, à compter du 10 juillet jusqu'au 15 août 2015, une nouvelle période de « prêts de joueurs » entre les clubs professionnels.

Les joueurs recrutés ou prêtés pendant ces périodes ne seront considérés ni comme « joueur supplémentaire », ni comme « joker médical ».

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON
T +33 (0) 1 55 07 87 51
emmanuelle.varron@lnr.fr

